



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. : Générale
27 juillet 2009

Français
Original : Anglais

**Groupe de travail spécial à composition non limitée
chargé des travaux préparatoires du Comité de négociation
intergouvernemental sur le mercure**

Bangkok, 19-23 octobre 2009

Point 4 c) de l'ordre du jour provisoire*

**Préparation des travaux du Comité de négociation
intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument
international juridiquement contraignant sur le mercure :
Informations à même d'aider le Comité de négociation
intergouvernemental dans ses travaux**

**Informations à même d'aider dans ses travaux le Comité
de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer
un instrument international juridiquement contraignant
sur le mercure**

Note du secrétariat

1. Au paragraphe 27 de sa décision 25/5, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a identifié plusieurs dispositions à inclure dans une approche complète et appropriée sur le mercure, l'une d'entre elles visant l'amélioration de l'état des connaissances par la sensibilisation et l'échange d'informations scientifiques.
2. Suite à des demandes antérieures du Conseil d'administration et du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur le mercure, le secrétariat a établi plusieurs rapports, outils et documents d'orientation sur des thèmes intéressant les dispositions mises en évidence dans la décision susmentionnée. Le Comité trouvera des informations de base utiles dans ces documents.
3. L'annexe de cette note présente un bref résumé du contenu des documents en question ainsi qu'un tableau récapitulatif des dispositions visées au paragraphe 27 de la décision 25/5 et indiquant où les informations pertinentes peuvent être trouvées.
4. Le groupe de travail voudra sans doute passer en revue les informations disponibles et indiquer au secrétariat tous les rapports ou mises à jour supplémentaires nécessaires.

* UNEP(DTIE)/Hg/WG.Prep/1/1.

Annexe

Documentation disponible sur le mercure

A. **Evaluation mondiale du mercure, décembre 2002**

(<http://www.chem.unep.ch/mercury/Report/Final%20Assessment%20report.htm>)

1. L'Évaluation mondiale du mercure a été présentée au Conseil d'administration à sa vingt-deuxième session. Elle fournit des informations sur de nombreux aspects, notamment la chimie et la toxicologie, les incidences sur la santé humaine et l'environnement et le cycle mondial du mercure. Elle passe aussi en revue les utilisations du mercure, les technologies de prévention et de contrôle disponibles ainsi que les initiatives prises pour contrôler les rejets et limiter les utilisations et les expositions. Elle a servi de base à la décision du Conseil d'administration, selon laquelle les effets nocifs du mercure à l'échelle mondiale justifient de plus amples mesures de réduction des risques (décision 22/4 du 7 février 2003).

B. **Evaluation des sources, des émissions et de la propagation du mercure dans l'atmosphère globale, novembre 2008, et Evaluation des sources, des émissions et de la propagation du mercure dans l'atmosphère globale (rapport technique détaillé), novembre 2008**

(http://www.chem.unep.ch/Mercury/Atmospheric_Emissions/Atmospheric_emissions_mercury.htm)

2. La version mise à jour du rapport sur les émissions fait suite à une demande du Conseil d'administration à sa vingt-quatrième session. On peut y trouver les meilleures données disponibles sur les émissions de mercure dans l'atmosphère et leurs tendances ainsi que les derniers résultats des modèles mondiaux. Le rapport technique fournit des informations détaillées. Parmi les principaux résultats présentés figurent des données actualisées sur les émissions mondiales, dont 1 930 tonnes environ sont liées à l'activité humaine. La principale source de ces émissions anthropiques est la combustion de combustibles fossiles (charbon primaire), l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or, la production industrielle d'or, les autres activités extractives, la production de métal et la production de ciment étant aussi à l'origine d'importantes émissions. Le rapport indique que, bien que la comparaison de ces résultats avec les estimations précédentes des émissions ait été compliquée par l'introduction de nouveaux secteurs et des modifications méthodologiques, il est apparu que les émissions des secteurs évalués précédemment avaient diminué durant la période 2000–2005. Il fournit également des informations sur les dépôts de mercure et sa propagation dans l'atmosphère. Des modèles ont été utilisés pour explorer les effets régionaux et mondiaux de la réduction des émissions de mercure.

C. **Rapport sur l'offre, le commerce et la demande de mercure, novembre 2006** (<http://www.chem.unep.ch/mercury/HgSupplyTradeDemandJM.pdf>)

3. Le rapport sur l'offre, le commerce et la demande de mercure a été établi pour étayer les discussions du Conseil d'administration à sa vingt-quatrième session. Il s'appuie sur les informations qui ont été communiquées et sur les bases de données accessibles au public. Il examine aussi expressément le commerce du mercure utilisé dans l'extraction minière artisanale et à petite échelle. Il décrit les sources les plus courantes du mercure offert sur le marché mondial, l'ampleur générale et les modifications de l'offre mondiale, l'éventail des utilisations du mercure et la demande de mercure au niveau mondial. Il définit les scénarios possibles d'évolution de la demande de mercure, dans l'hypothèse d'une situation inchangée par rapport à la situation présente et dans celle d'un programme ciblé de réduction de l'utilisation de mercure. Des informations sont fournies sur l'évolution des prix et le commerce mondial du mercure, mais il est noté que le mercure peut faire l'objet de transactions à la fois privées et illicites, dont il est difficile de déterminer avec exactitude l'ampleur.

D. Instruments d'aide à la sensibilisation aux risques du mercure, janvier 2009
(http://www.chem.unep.ch/Mercury/awareness_raising_package/default.htm)

4. Cette publication a été conçue pour favoriser la prise de conscience par les parties prenantes, d'une part, des effets du mercure sur la santé humaine, la faune et la flore sauvages et l'environnement et, de l'autre, des stratégies pertinentes pour gérer et contrôler le mercure. Elle a été établie à l'intention des agents de la fonction publique et des responsables et travailleurs communautaires et doit contribuer à un renforcement du soutien public et de la capacité de mise en œuvre de mesures préventives. Parmi les différents instruments figurent un guide pour les utilisateurs, une synthèse et cinq modules thématiques sur le mercure dans les produits et les déchets, le mercure et l'industrie, l'utilisation du mercure dans l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or, l'utilisation du mercure dans les soins de santé et la dentisterie et les utilisations culturelles du mercure.

E. Document d'orientation sur l'identification des populations à risque suite à une exposition au mercure, août 2008
(<http://www.chem.unep.ch/mercury/Populationsatrisk.htm>)

5. Ce document d'orientation vise à aider les pays préoccupés par les incidences potentielles de la pollution au mercure à identifier les populations (ou les sous-populations) spécifiques à risques. Il fournit des conseils concernant l'estimation des expositions au mercure grâce à la biosurveillance et l'estimation des expositions au méthyle de mercure sur la base de données relatives à la consommation journalière de poisson. Il donne une vue d'ensemble de la toxicité au mercure, des voies d'exposition, des incidences sur la santé et l'environnement et des niveaux de référence disponibles. Il présente aussi un tableau général des évaluations des expositions au mercure dans certains scénarios spécifiques, notamment des expositions dans les secteurs à risque. Il peut être utilisé comme référence pour mener des recherches ou des enquêtes concernant l'exposition au mercure.

F. Outil d'identification et de quantification des rejets de mercure (ébauche pilote), novembre 2005
(<http://www.chem.unep.ch/mercury/Toolkit/default.htm>)

6. Cet outil doit aider les pays à renforcer leur base de connaissances grâce à l'établissement d'inventaires du mercure permettant d'identifier les sources des rejets au niveau national et d'estimer ou de quantifier ces rejets. Il a pour objectif de guider les pays au travers des différentes techniques et étapes d'élaboration d'un inventaire, en leur proposant une méthodologie, des exemples illustratifs et une information exhaustive sur les sources des rejets de mercure. Il doit ainsi faciliter l'établissement d'inventaires au niveau national et régional et réduire la charge de travail que cela représente.

7. Il a été conçu pour favoriser l'utilisation d'une méthodologie normalisée et simple, associée à une base de données, pour établir des inventaires du mercure cohérents aux niveaux national et régional. La procédure recommandée par le PNUE pour l'élaboration efficace d'inventaires des sources et des rejets de mercure est présentée, car des séries comparables de données sur les sources et rejets de mercure peuvent améliorer la coopération, les discussions, la définition des objectifs et l'assistance au niveau international. Des séries de données comparables permettent aussi de se faire une idée globale de l'ampleur des rejets, première étape dans la hiérarchisation des actions nécessaires pour contrôler ou réduire les rejets; elles facilitent en outre l'élargissement de la base de connaissances internationales sur les utilisations et les rejets de mercure.

G. Guide pour la réduction des principales utilisations et des rejets de mercure, juin 2006
(<http://www.chem.unep.ch/mercury/Sector%20Guide%202006.pdf>)

8. Ce document est destiné à aider les pays à renforcer la base de connaissances dont ils ont besoin pour déterminer les sources d'une éventuelle exposition au mercure et évaluer facilement la viabilité des principales méthodes de réduction des expositions au mercure et des risques pour les populations. Les informations fournies reflètent les approches envisagées ou mises en œuvre dans certains pays et secteurs ou pour certains produits afin de réduire ou d'éliminer les rejets de mercure. Ces approches peuvent, toutefois, ne pas convenir pour toutes les situations. Leur application éventuelle par un pays particulier est fonction des priorités gouvernementales et locales, de l'information et de la formation

concernant les risques possibles, du cadre juridique, du degré d'application de la législation, des coûts de mise en œuvre, des avantages perçus et d'autres facteurs.

H. Rapport présentant les coûts et avantages de chacun des objectifs stratégiques, octobre 2008
(<http://www.chem.unep.ch/Mercury/OEWG2/Documents.htm>)

9. Ce rapport présente une évaluation qualitative générale des coûts et avantages potentiels pour chacun des domaines prioritaires, classant ces coûts et avantages dans différentes catégories : faibles, moyens, importants ou non applicable. L'évaluation tient compte du fait que l'élément « coûts » est fondé sur les coûts globaux associés à la mise en œuvre de chaque objectif stratégique, alors que l'élément « avantages » dépend de la mesure dans laquelle la stratégie réduirait les risques liés au mercure à l'échelle mondiale et fait une distinction entre les avantages au niveau local et mondial. La conclusion finale des travaux dont il est rendu compte est qu'il y a des avantages à investir dans la réduction des émissions de mercure et des expositions à cette substance à l'avenir, essentiellement dans la perspective d'une amélioration de la santé humaine et de l'environnement et, plus généralement, dans l'intérêt du bien-être. Les mesures impliquant le recours à la technologie, comme la mise en place d'installations destinées à supprimer le mercure des gaz de combustion dans les centrales électriques, les incinérateurs de déchets et les fonderies sont assez coûteuses (coûts moyens à importants) par rapport à des mesures non technologiques, comme l'activité de prévention, le renforcement des capacités et la promotion du tri des déchets contenant du mercure (coûts faibles à moyens). Les deux groupes de mesures pourraient avoir d'importants avantages et, sous réserve des ressources disponibles, leur application simultanée serait souhaitable.

I. Rapport sur l'offre et la demande actuelles de mercure, y compris les projections compte tenu de l'arrêt de l'extraction minière primaire de mercure, octobre 2008
(<http://www.chem.unep.ch/Mercury/OEWG2/Documents.htm>)

10. Ce rapport présente une évaluation des possibilités de répondre à la demande prévue si l'extraction primaire était éliminée. Il fournit aussi, sur la base des informations disponibles, un bref résumé des principales sources des rejets de mercure par pays ou, en l'absence de données, par région, en s'appuyant, entre autres, sur l'étude des émissions atmosphériques établie pour le Conseil d'administration. Il couvre les domaines suivants : émissions provenant des centrales au charbon, émissions industrielles (par exemple, combustion des déchets, métaux non ferreux et production de ciment); utilisation et émissions dans l'extraction artisanale de l'or; et utilisation du mercure dans les produits et les procédés. Il conclut qu'à l'exception de la situation actuelle en Chine, l'extraction du mercure n'est pas indispensable. Il démontre aussi qu'un équilibre entre l'offre et la demande s'établira sur le marché du mercure suite à des changements majeurs, comme la fermeture des mines de mercure en 2003 et 2004.

J. Rapport sur les principaux produits et procédés utilisant du mercure, les produits et procédés de remplacement existants et la transition vers l'usage de produits et procédés n'utilisant pas de mercure, octobre 2008
(<http://www.chem.unep.ch/Mercury/OEWG2/Documents.htm>)

11. Le rapport fournit des informations sur les produits et procédés utilisant du mercure pour lesquels il existe des substituts efficaces, y compris des données sur les quantités relatives de mercure utilisées ainsi que sur l'expérience accumulée dans l'adoption de procédés ou produits sans mercure. Il distingue trois catégories de produits : ceux pour lesquels des produits de remplacement sont utilisés de manière efficace, ceux pour lesquels des produits de remplacement existent mais restent difficiles à utiliser et ceux pour lesquels les facteurs économiques, techniques, sociaux et institutionnels qui influent sur la possibilité d'utiliser des solutions de remplacement au mercure varient sensiblement selon le site

K. Autres sources des données

12. Le Secrétariat de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination a mis au point un projet de directives techniques pour la gestion écologiquement rationnelle des déchets de mercure. Ces directives fournissent des informations complètes sur les déchets de mercure, notamment la chimie et la toxicologie du mercure, les sources de mercure et les déchets de mercure. Elles apportent aussi des éléments d'information et d'expertise sur la gestion écologiquement rationnelle et les dispositions concernant les déchets de mercure figurant dans les instruments juridiques internationaux.
(<http://www.basel.int/techmatters/mercury/guidelines/040409.doc>)

Dispositions visées au paragraphe 27 de la décision 25/5 du Conseil d'administration du PNUE	Source des données
Spécifier les objectifs de l'instrument	
Réduire l'approvisionnement en mercure et développer les capacités de stockage écologiquement rationnel	<p>Rapport sur l'offre et la demande actuelles de mercure, y compris les projections compte tenu de l'arrêt de l'extraction de mercure primaire, octobre 2008</p> <p>Rapport présentant les coûts et avantages de chacun des objectifs stratégiques, octobre 2008</p> <p>Rapport sur l'offre, le commerce et la demande de mercure, novembre 2006</p>
Réduire la demande de mercure pour les produits comme pour les procédés	<p>Rapport sur les principaux produits et procédés utilisant du mercure, les produits et procédés de remplacement existants et la transition vers l'usage de produits et procédés n'utilisant pas de mercure, octobre 2008</p> <p>Rapport sur l'offre et la demande actuelles de mercure, y compris les projections compte tenu de l'arrêt de l'extraction de mercure primaire, octobre 2008</p> <p>Rapport présentant les coûts et avantages de chacun des objectifs stratégiques, octobre 2008</p> <p>Guide pour la réduction des principales utilisations et des rejets de mercure, juin 2006</p> <p>Rapport sur l'offre, le commerce et la demande de mercure novembre 2006</p>
Réduire le commerce international du mercure	<p>Rapport sur l'offre, le commerce et la demande de mercure novembre 2006</p>
Réduire les émissions atmosphériques de mercure	<p>Rapport présentant les coûts et avantages de chacun des objectifs stratégiques, octobre 2008</p> <p>Guide pour la réduction des principales utilisations et des rejets de mercure, juin 2006</p> <p>Outil d'identification et de quantification des rejets de mercure (ébauche pilote), novembre 2005</p> <p>Evaluation des sources, des émissions et de la propagation du mercure dans l'atmosphère globale, novembre 2008, et Evaluation des sources, des émissions et de la propagation du mercure dans l'atmosphère globale (rapport technique détaillé), novembre 2008</p>
S'occuper des déchets contenant du mercure et remettre en état les sites contaminés	<p>Projet de directives techniques sur la gestion écologiquement rationnelle des déchets de mercure</p> <p>Rapport présentant les coûts et avantages de chacun des objectifs stratégiques, octobre 2008</p> <p>Guide pour la réduction des principales utilisations et des rejets de mercure, juin 2006</p> <p>Outil d'identification et de quantification des rejets de mercure (ébauche pilote), novembre 2005</p>

Dispositions visées au paragraphe 27 de la décision 25/5 du Conseil d'administration du PNUE	Source des données
Améliorer l'état des connaissances par la sensibilisation et l'échange d'informations scientifiques	<p>Guide pour la réduction des principales utilisations et des rejets de mercure, juin 2006</p> <p>Outil d'identification et de quantification des rejets de mercure (ébauche pilote), novembre 2005</p> <p>Document d'orientation sur l'identification des populations à risque suite à une exposition au mercure, août 2008</p> <p>Instruments d'aide à la sensibilisation aux risques du mercure, janvier 2009</p> <p>Evaluation des sources, des émissions et de la propagation du mercure dans l'atmosphère globale, novembre 2008, et Evaluation des sources, des émissions et de la propagation du mercure dans l'atmosphère globale (rapport technique détaillé), novembre 2008</p> <p>Evaluation globale du mercure, décembre 2002</p>
Spécifier les arrangements en matière de renforcement des capacités et d'assistance technique et financière, sachant que l'aptitude des pays en développement et des pays à économie en transition à s'acquitter effectivement de certaines des obligations juridiques qui leur incomberaient au titre d'un instrument juridique contraignant est tributaire de la disponibilité d'un renforcement des capacités ainsi que d'une assistance technique et financière adéquate	Rapport présentant les coûts et avantages de chacun des objectifs stratégiques, octobre 2008
Assurer le respect des dispositions prises	